



Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 29 janvier 2016 salle Kiroldégi à Lahonce

Emargement : présents ou représentés : 42 adhérents sur 77.

Présence de M Pierre GUILLEMOTONIA, Maire de Lahonce
et de M Alain IRIART, Conseiller Départemental.
Mme Martine PERE, adjointe au maire s'était excusée.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale est ouverte à 19 heures 20.

I-Présentation du rapport moral 2015

Rapport adopté à l'unanimité

II-Présentation du rapport financier 2015

Rapport adopté à l'unanimité

III-Travaux réalisés en 2015

- Continuation de la réfection du ponton B
- Mise en place des caméras
- Installation de la serrure de sécurité
(les badges d'accès seront remis lorsque le fonctionnement sera effectif)
- Entretien courant

IV-Travaux à réaliser en 2016

- Achèvement de la réfection du ponton B
- Réfection des borniers électriques
- Réfection d'un poste de secours au ponton A
- Sécurisation du portail (renforcement)
- Maintenance habituelle des abords et des pontons

V- Utilisation des emplacements

Rappel sur l'utilisation des emplacements : ceux-ci ne peuvent être considérés comme des places de parking, encore moins comme un cimetière. Il est rappelé l'article 16 du règlement, **concernant l'entretien et l'utilisation des bateaux.**

Le Conseil d'administration pourrait être appelé à prendre les sanctions qui s'imposent si cet article du règlement n'était pas respecté.